

Fiche Technique

Chiots destinés à la protection : les bonnes conditions d'élevage

Le choix du chiot d'une portée s'effectue à l'âge de 2 mois environ. Certains éléments feront que ce chiot arrivera, au terme de ses deux premiers mois d'existence, dans les meilleures dispositions pour devenir un chien de protection. Nous parlons des facteurs génétique (De quel accouplement est issu ce chiot ?) et environnemental (Dans quelles conditions a été élevé ce chiot ?). Nous nous contenterons ici de traiter le second point, à savoir les conditions optimales d'élevage des chiots destinés à la protection des troupeaux. Les objectifs en matière d'utilisation des chiens de protection et le développement sensoriel et comportemental des chiots induisent des conditions particulières d'élevage de ces derniers...

Quelques notions

Sur le plan sensoriel, les chiots naissent avec les conduits auditifs bouchés et les yeux fermés. Ces derniers s'ouvriront respectivement qu'à partir du 4ème et du 10ème jour. Dès la naissance, ils n'ont guère que l'odorat, qui apparaît dès la 1ère semaine, et le réflexe de foussement pour se guider vers les mamelles de la mère.

Sur le plan comportemental, nous distinguons 2 grandes phases (il y en a d'autres) : la phase de transition et la phase de socialisation.

La transition (de 14 à 21 jours)

A cet âge, le chiot a ouvert les yeux et va tisser une relation privilégiée avec le premier individu qu'il va rencontrer (le plus généralement sa mère ou un chiot de la fratrie). C'est le **phénomène d'imprégnation**.

La socialisation (de 3 à 12 semaines)

C'est pendant cette période que le chiot réalise l'apprentissage et le développement de ses relations sociales. Pendant cette période, le chiot s'attache, crée des relations sociales, apprend les signaux de communication à l'intérieur de son espèce (c'est la socialisation intra-spécifique) mais aussi avec les autres espèces (c'est la socialisation interspécifique).

Le principe d'attachement du chien de protection aux ovins, par exemple, repose sur ce phénomène de socialisation.

La socialisation se décompose elle-même en 2 phases :

La phase d'attraction (3 à 7 semaines) :

Pendant cette phase, les espèces rencontrées deviendront amies. A 5 semaines, ce phénomène atteint son apogée puis va décroître progressivement pour laisser la place à la phase d'aversion.

La phase d'aversion (A partir de 7 semaines) :

A partir de 7 semaines, le chiot va commencer à éviter les espèces avec lesquelles il n'aura pas été mis en contact avant.

Les conditions d'élevage des chiots destinés à la protection

Les différentes notions bien connues sur le développement des chiots abondent dans le sens qu'un éleveur de chiots destinés à la protection ne peut-être qu'un éleveur d'ovins, de caprins, de bovins...

En effet, il est indispensable que la mère des chiots soit elle-même une chienne de protection de manière à faire évoluer sa progéniture, dès la naissance, dans un environnement approprié.

Au cours de sa carrière, le chien de protection aura des interactions avec les animaux à protéger, les congénères mais aussi avec l'homme. Ces différents aspects sont donc à prendre en considération pendant la période d'élevage.

La mise-bas

Il est souhaitable que la lice puisse mettre bas dans la bergerie, mais dans un espace protégé du troupeau, qui à ce moment précis représente une source de stress. Ainsi, il est important d'aménager, avec de la paille propre, un « nid » de quelques mètres carrés.

De la naissance à 3 semaines

Comme pour la mise-bas, il est préférable, pendant les premières semaines, que l'élevage des chiots se fasse dans un lieu protégé du troupeau afin d'éviter les sources de stress (piétinement...). Ce lieu peut être le même que pour la mise-bas. Dans ce cas, seules des claies ajourées séparent le troupeau de la portée (il faut simplement veiller à ce que la chienne puisse ramper sous les claies pour aller et venir). La proximité du troupeau n'est pas à négliger puisque les différents sens du chiot (odorat, vue, ouïe) se développent pendant cette période. Les premières relations vont se nouer avec les congénères (la mère, la fratrie).

De 3 à 7 semaines

Pendant cette période, les chiots vont commencer à faire l'apprentissage des signaux de communication de leur espèce (grognements de la mère, inhibition de la morsure...) par des interactions avec la mère, les frères et sœurs. Très tôt, ils vont également entamer l'exploration de leur environnement puis passer sous la claie pour aller vers le troupeau (il ne doit pas y avoir d'animaux suités). Les animaux rencontrés à cet âge deviendront des « amis ». Ces échanges permettront l'apprentissage de la communication interspécifique. Il est important que le parc de contention du troupeau soit parfaitement hermétique, de manière à ce que la portée ne poursuive son exploration au-delà.

Comme nous l'avons dit plus haut, le chien de protection aura dans sa carrière des **interactions avec l'homme**. Ainsi, pendant la période d'élevage, il est important que les chiots fassent connaissance avec celui-ci. Vers l'âge de 5-6 semaines, il est même important d'observer les chiots et de les manipuler. Lors de la visite journalière, il est intéressant de les prendre par la peau du cou et de les décoller du sol ou encore de les mettre sur le dos. Ce genre de manipulation permet déjà de positionner hiérarchiquement l'homme par rapport aux chiots. Si l'on observe des chiots qui paraissent éviter l'homme ou avoir des craintes vis-à-vis de celui-ci, il est nécessaire d'amadouer quelque peu ces derniers. Ce temps de manipulation ne doit prendre que quelques minutes et ne doit pas engendrer de contacts trop familiers (les chiots ne doivent pas anticiper la venue du maître).

Pourquoi attendre que le chiot ait 2 mois avant de l'extraire de la portée ?

Il est nécessaire que le chiot puisse rester jusqu'à 7-8 semaines avec sa mère et l'ensemble de la fratrie, ceci pour plusieurs raisons : D'une part, il est important que l'alimentation soit au lait de la mère pour un meilleur développement. Ainsi, l'âge de la séparation est conditionné par le sevrage qui ne peut intervenir que vers 7 semaines. L'éleveur peut assurer la transition de l'alimentation solide (croquettes) entre 4 et 7 semaines.

D'autre part, il est absolument nécessaire que les premières semaines de la vie du chiot se déroulent parmi les congénères de manière à ce qu'il intègre un certain nombre de signaux de communication qui régissent son espèce (garder un seul chiot dans une portée est donc à proscrire).

L'alimentation

Il est possible de donner le premier repas à partir de 3 semaines. On épargne ainsi la lactation que la chienne fatigue, mais on gagnerait à réduire le nombre de chiots dans la portée et la fréquence des mises-bas. 4 à 6 chiots nous semblent suffisants.

Ainsi, il convient de conserver un nombre modéré de chiots et d'assurer une alimentation adaptée (en quantité et en qualité) à la chienne gestante et en lactation. La transition doit être effectuée avec un aliment chiot de démarrage (32% de protéines, 21% de matière grasse).

Le déparasitage

Il est indispensable de vermifuger la mère au moment des chaleurs (afin d'éviter une contamination des chiots par le placenta), juste avant la mise-bas (afin d'éviter une contamination des chiots par le lait). La vermifugation est nécessaire à la bonne santé et à la croissance du chiot. Ainsi, on peut vermifuger la chienne et les chiots 15 jours après la naissance, les chiots sont de nouveau vermifugés vers le 35ème jour et quelques jours avant la 1ère vaccination. Le déparasitage externe est aussi important. En effet, il faut débarrasser les chiots des puces qui sont porteuses des oeufs du ténia. En présence de puces, les chiots se contamineront par parasitisme externe, lorsqu'ils seront sur leur exploitation d'accueil. Le chiot ne doit donc être cédé que déparasité !

La vaccination

La primo vaccination des chiots contre la Maladie de Carré, la Leptospirose, la Parvovirose et l'Hépatite de Rubbarth doit être réalisée dès l'âge de 7 semaines, c'est-à-dire avant que le chiot ne soit vendu et quitte l'élevage. Le rappel de vaccination sera fait par l'acheteur (1 mois plus tard) ainsi que la primo vaccination contre la Rage à l'âge de 16 semaines.

L'identification

Depuis 1991, l'identification des chiens est obligatoire sur tout le territoire. Celle-ci s'effectue par tatouage ou par puce électronique. L'identification des chiots doit donc se faire avant la session (vente ou non).

La Pastorale Pyrénéenne.

Tableau récapitulatif

		Saillie J-62	Gestation De J-62 à J0	Mise-bas J0	De 0 à 3 semaines	De 3 semaines à 2 mois
Conditions d'élevage	Chienne	La saillie s'effectue chez le propriétaire du mâle. Dans le cas de chienne sensible, facilement stressable, on préférera que le mâle se déplace. Généralement, l'ovulation se produit du 9 ^{ème} au 18 ^{ème} jour, il est donc souhaitable que les 2 géniteurs restent ensemble durant cette période jusqu'à l'accouplement qui pourra être répété 48h plus tard. Il ne doit y avoir aucun chien avec eux.	La chienne évolue dans son troupeau et effectue son travail.	La mise-bas a lieu dans un endroit protégé dans la bergerie.	Les claies ajourées de l'espace protégé sont surélevées ce qui permet à la chienne de circuler librement.	Les claies ajourées de l'espace protégé sont surélevées ce qui permet à la chienne de circuler librement.
	Chiots		Du 35 ^{ème} au 40 ^{ème} jour de gestation, le massage du ventre de la chienne pendant quelques minutes permet d'habituer le fœtus à tolérer la manipulation.		Les chiots sont dans un espace protégé (le même que pour la mise bas). Ils sont à l'abri de stress (piétinements...). Cet espace est constitué de claies ajourées et permet aux chiots de voir les animaux.	Les chiots explorent leur environnement et vont passer sous les claies pour rejoindre les animaux. Il est important qu'ils ne puissent pas aller au-delà du parc des animaux. Il peut être nécessaire d'apporter des manipulations adaptées à chaque chiot.
Alimentation ⁽¹⁾	Chienne (45 kg)	Continuer l'alimentation entretien P ⁽²⁾ 27% MG ⁽²⁾ 16%.	15 jours avant la mise-bas, passer progressivement à l'alimentation lactation P 30% MG 20%	Pas d'alimentation (la chienne intègre les placentas)	Alimentation adaptée pour la lactation. L'appétit devient important vers 8 jours. La ration journalière est d'environ 1500 grammes. Il est nécessaire de la fractionner.	Progressivement revenir à l'alimentation entretien P 27% MG 16% à partir de la 4 ^{ème} semaine (en fonction des besoins)
	Chiots				Colostrum durant les premières 24h, puis lait de la mère	Vers 4 semaines, passage à une alimentation mixte (lait/croquettes). Puis croquettes sèches et eau propre à volonté dès 5 semaines. Sevrage à 7 semaines. Utilisation d'un aliment chiot adapté autour de P 32% MG 21%
Déparasitage	Chienne	Vermifuge polyvalent vers le 10 ^{ème} jour des chaleurs	Déparasitage externe si nécessaire (J-15). Vermifugeassions juste avant la mise bas (J-5) avec un vermifuge spécifique (vers ronds)		Vermifuge spécifique (vers ronds) (J+15)	Déparasitage externe si nécessaire
	Chiots				Vermifuge spécifique (vers ronds) en pâte (J+15)	2 vermifugeassions à 15 jours d'intervalle. Déparasitage externe si nécessaire
Vaccination	Chienne	CHPLR à jour	CHPLR à jour	CHPLR à jour	CHPLR à jour	CHPLR à jour
	Chiot					A 2 mois Primo vaccination CHP, PIL + identification

(1) Les quantités sont données à titre d'exemple pour une chienne de 45 kg élevant 6 chiots

(2) P = Protéines ; MG = Matière Grasse